

Programme de formation

CERTIFICAT DE SPÉCIALISATION

OPTION : ARBORISTE-ÉLAGUEUR

Code RNCP/RS : 31620

Certificateur : MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Date d'enregistrement : 06/07/2017

PRÉSENTATION

Le certificat de spécialisation n'est accessible que par la voie de l'apprentissage ou de la formation professionnelle. Il est accessible aux candidats majeurs.

Le titulaire de ce certificat effectue des activités de coupe, démontage, abattage et élagage sur des arbres. Il a au préalable pris en compte les attentes du client et analysé le végétal dans son environnement. Il prépare son chantier en amont dans le respect des normes de sécurité des biens et des personnes et en conformité avec les règles professionnelles du secteur. Pour cela, il travaille toujours en binôme.

Il veille enfin au bon entretien de son matériel.

LE CS ARBORISTE-ELAGUEUR

Découvrez toutes les informations essentielles sur la formation CS Arboriste / Elagueur et n'hésitez pas à nous contacter si nécessaire.

PRÉREQUIS

Pour la formation en apprentissage

- Être titulaire d'un diplôme de niveau 4 en lien avec l'aménagement paysagers ou les travaux forestiers **OU** justifier d'un 1an activité dans l'aménagement paysagers ou les travaux forestiers. Dérogation possible pour d'autres cas. Tests et entretien de positionnement.

Pour la formation continue

- Travailler en plein air, en équipe, en hauteur
- Lire et comprendre les consignes en français
- Être titulaire d'un diplôme de niveau 4 ou Justifier d'un 1an activité en lien avec le métier ou de 3 ans d'activité dans une autre filière.

PROFILS ATTENDUS

Pour la formation en apprentissage

Candidats sans contre-indication médicale (certificat médical à fournir) :

- Entre 18 et 29 ans révolus

Possibilité de signature d'un contrat d'apprentissage au-delà de 29ans pour les personnes en situation de handicap

Pour la formation continue

Candidats sans contre-indication médicale (certificat médical à fournir) :

- Demandeurs d'emploi
- Adultes en reconversion professionnelle
- Salariés

OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, les apprenants seront capables :

- De **réaliser un diagnostic** sur l'état de l'arbre,
- **D'élaborer un plan d'intervention**,
- D'utiliser des **techniques d'accès au houppier**,
- De **se déplacer** dans un arbre,
- De réaliser **des opérations de suppression**.

DURÉE & RYTHME D'ALTERNANCE

Modalités : Formation en alternance d'une durée de 420 heures sur une période de 1 an (420 h en centre de formation) et 29 semaines en milieu professionnel.

Dates de formation : du 01/09/2025 au 31/07/2026.

Rythme : Une semaine de 35 heures de cours en centre de formation par mois, le reste du temps en entreprise

MODALITES ET DELAIS D'ADMISSION A LA FORMATION

Les personnes intéressées devront dans un premier temps se présenter à une information collective qui donnera lieu à un entretien individuel afin de vérifier la cohérence du choix de la formation, les prérequis et répondre aux questions du futur candidat.

Toute personne souhaitant s'engager dans cette formation, devra remplir et envoyer son dossier de candidature. Ce dossier est disponible à la demande et/ou téléchargeable sur le site internet du CFA Provence - Traverse Théodore Aubanel - 13 140 Miramas. **Seuls les dossiers complets sont recevables.**

Seront étudiés : Bulletins scolaires, lettre de motivation, CV

Après validation du dossier de candidature par le formateur coordonnateur et/ou le responsable de la formation, la personne passe sous le statut candidat à l'entrée en formation. L'inscription prendra effet à la signature d'un contrat d'apprentissage.

Délais d'accès à la formation : 1 semaine après réception du dossier de candidature

Nombre de places disponibles : 12

FINANCEMENTS ET TARIFS

Financement complet de la formation par l'opérateur de compétences (OPCO), à la signature d'un apprentissage ou d'un contrat de professionnalisation (selon tarif officiel en vigueur).

Autres financements possibles : financement employeur, Projet transition Pro, financement individuel

Devis et simulation de coût d'alternance sur demande.

	Montant de la prestation (Net de taxe)	Montant du niveau de prise en charge - OPCO	Reste à charge éventuel de l'entreprise.
1ère année exécution du contrat	8 913€	8 913€	0€

MÉTHODES MOBILISÉES

Approche pédagogique :

Alternance formation et périodes en entreprises.

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Cours présentiels et magistraux.
- Travaux pratiques.
- Quizz interactifs.
- Travaux de groupes.

Moyens techniques :

- Salles de cours, vidéo projecteur, ateliers forêts équipés, etc...
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

Profil des formateurs :

- Nos formateurs sont issus du monde professionnel et diplômés dans les domaines enseignés.

Modules	Année 1 – Nombre d’heures
Biologie Végétale	112
Pathologie et parasites de l’arbre	21
Techniques de grimpe Techniques d’élagage / démontage Déplacement dans l’arbre	240
Sécurité des opérateurs	27
Analyse et diagnostic d’intervention	50
Techniques d’abattage	30
Machinisme	10
Total	490 heures

PROGRAMME

Le programme de formation est axé sur :

- **3 compétences attestées :**
 - **C1 – Définir une stratégie d'intervention ;**
 - **C2 – Mettre en œuvre des techniques d'accès au poste de travail ;**
 - **C3 – Réaliser des interventions techniques sur les arbres.**

Ce bloc vise à :

- C1**
- Réaliser un diagnostic sur l'état de l'arbre ;
 - Elaborer un plan d'intervention.

Ce bloc vise à :

- C2**
- Utiliser des techniques d'accès au houppier ;
 - Se déplacer dans un arbre.

Ce bloc vise à :

- C3**
- Réaliser des opérations d'entretien et de consolidation ;
 - Réaliser des opérations de suppression.

MODALITES D'EVALUATION

- **Evaluation diagnostique** au début de la formation. Test de grimpe

- **Evaluation formative** (attestations de présence, QCM, cas pratiques, exercices d'application, devoirs sur table, livrets de suivi, contrôle des connaissances, etc...).

- **Evaluation certificative** : 3 Unités Capitalisables (UC). Chaque unité capitalisable (UC) est composée d'une ou plusieurs épreuves. Pour valider une UC, il faut valider l'ensemble des épreuves qui la compose. Pour obtenir le diplôme, il faut valider toutes les UC. Toutes les épreuves qui composent les UC, se déroulent pendant la formation. L'ensemble des UC et du parcours sont proposés un jury de la DRAAF pour validation et attribution du diplôme.

BLOCS DE COMPETENCES

Le bloc de compétences est validé par une évaluation de certification. L'unité capitalisable correspondante au bloc est valide dans le cadre de l'acquisition de la certification. Le cumul des blocs correspondant aux 3 unités capitalisables donnent accès à la certification.

La réussite à un bloc donne lieu à une attestation de capacité.

Chaque bloc de compétence peut être validé de façon dissociée.

ÉQUIVALENCES OU PASSERELLES

Adaptation du parcours selon :

- Les acquis académiques (VAA) et de l'expérience (VAE).
Les personnes ayant déjà passées un diplôme dans le domaine sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier le parcours et les blocs de compétences déjà acquis.
- Les besoins des personnes en situation de handicap

SUITE DE PARCOURS ET DEBOUCHES

Le titulaire de l'emploi travaille le plus souvent dans des entreprises du paysage et dans certaines collectivités territoriales proposant un service d'élagage en activité principale.

Certaines entreprises forestières et entreprises du territoire peuvent aussi être amenées à réaliser des activités d'élagage.

Entreprises d'élagage et d'aménagements paysagers :

- Services d'espaces verts des collectivités,
- Entreprises de paysagistes,

Type d'emplois accessibles :

- Élagueur (taille douce / élagueur grimpeur),
- Grimpeur arboriste,
- Arboriste grimpeur.

Suite de parcours :

- Possibilité de compléter la formation avec d'autres CS.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Pour les candidats dont la situation le nécessite, notre référent handicap est disponible pour envisager les possibilités d'aménagement de la formation et/ou de la certification à travers un projet personnalisé de formation.

Florence Robert. Email : f.robort.miramasformation@gmail.com

CHIFFRES CLÉS

Conformément au respect de l'article L. 6111-8 du Code du travail, nous communiquerons chaque année : le taux d'obtention de la certification, le taux de poursuite des études, le taux d'interruption en cours de formation, le taux de rupture des contrats d'apprentissage, le taux d'insertion professionnelle à la suite des formations dispensées, la valeur ajoutée de l'établissement

A ces indicateurs, viendront s'ajouter : le nombre de participants, le taux de satisfaction.

CS AE Ouverture en 2019	2023-2024	2022-2023	Variation
Nombre de participants	15	18	-3
Nombre de participants présenté à l'examen	10	16	-6
Taux d'obtention de l'examen	50%	75%	-25%
Taux de satisfaction	73%	79%	-6%
Taux de poursuite des études (Chiffre CFA Fontlongue)	20%	0%	+20%
Taux national de poursuite des études (Chiffre Inserjeune)	8%		
Taux de rupture des contrats d'apprentissage (Chiffre CFA Fontlongue)	28,5%	11%	+17,5%
Taux de rupture des contrats d'apprentissage (Chiffre Inserjeune)	16%		

Taux d'interruption en cours de formation (Chiffre CFA Fontlongue)	28,5%	11%	+17,5%
Taux d'insertion professionnelle dans le métier visé (Chiffre CFA Fontlongue)	100%	100%	0
Taux d'insertion professionnelle dans le métier visé (Chiffre fiche RNCP)	Donnée non renseignée		
Taux d'insertion professionnelle dans les six mois (Tout type d'emploi salarié) (Chiffre CFA Fontlongue)	78%	100%	-22%
Taux national d'insertion professionnelle dans les six mois. (Tout type d'emploi salarié) (Chiffre Inserjeune)	78%		
Valeur ajoutée de l'établissement	0	+22%	-22%

LIENS UTILES

Fiches RNCP 31620 France Compétences Active :

[RNCP31620 - CS - arboriste élaqueur - France Compétences \(francecompetences.fr\)](https://francecompetences.fr/rncp/31620-cs-arboriste-elaqueur)

Date d'échéance 01/01/2025

PRESENTATION CFA PROVENCE



Le CFA Provence regroupe 4 unités de formation par apprentissage situées dans le 05, 13, le 83 et le 84.

Dans le 13 : UFA Fontlongue,
 Dans le 83 : UFA St Maximin
 Dans le 84 : UFA Valréas
 Dans le 05 : UFA Poutrain

CONTACTS

Email : contact.cfaprovence@gmail.com CFA Provence – Traverse Théodore Aubanel – 13140 Miramas